

### PUBLIC

Tous les salariés et agents du secteur Sanitaire et Social.  
Etre titulaire du certificat « acteur PRAP 2S ».

### DURÉE

1 jour soit 7h

### INTERVENANT

1 professionnel de la santé formateur PRAP 2S certifié INRS

### OBJECTIFS

Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission PRAP 2S

### PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION  
SANTÉ  
AU TRAVAIL

- Accueil des stagiaires
- Présentation du formateur et des acteurs.
- Présentation du programme et des objectifs.
  
- Retour sur les projets mis en place pour le partage de l'expérience de chaque acteur.
  
- Actualisation des compétences :
  - Observer, analyser et proposer des pistes de solutions à partir d'un « cas pratique ».
  - Rappel et validation des principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à travers la manutention des charges inertes et la manutention liée aux personnes à mobilité réduite
  
- Evaluation, Bilan de la journée

### VALIDATION

A l'issue de la formation:  
Remise d'une attestation de fin de stage à chaque participant  
Délivrance d'une carte validée par l'INRS